Cirrhose: un foie bien malade

Le **foie** joue un rôle important dans l'organisme. Il filtre les toxines, fabrique les protéines qui contribuent à la coagulation du sang, produit la bile qui permet d'absorber graisses et cholestérol, etc. Ces différentes fonctions peuvent être diminuées ou stoppées quand les cellules du foie sont en souffrance, quelle qu'en soit la raison.



Si cela se produit de façon répétée, les cellules du foie finissent par dégénérer ; un tissu fibreux s'installe peu à peu à leur place (la fibrose). Si le processus se poursuit pendant longtemps, les cellules sont définitivement détruites : c'est la cirrhose.

La cirrhose peut entraîner des complications très graves, allant d'hémorragies digestives à un cancer du foie ou même à une insuffisance hépatique mortelle.

Feu vert : plus la maladie est détectée à un stade précoce, plus les traitements peuvent être efficaces.

Des causes souvent évitables

La cirrhose est la conséquence d'agressions répétées contre le foie.

Dans les pays occidentaux, elle est souvent liée à une consommation importante et prolongée d'alcool. Les doses et la durée impliquées varient selon les personnes (lire notre

dossier « alcool«).

L'autre cause majeure de cirrhose est l'infection par le **virus**, soit de l'**hépatite C**, soit de l'**hépatite B** (une maladie évitable grâce à une vaccination).

Dans les pays où l'hépatite B est endémique et où la vaccination n'est pas encore répandue, cette maladie représente une cause majeure de cirrhoses et de cancers du foie.

Dans un bien plus faible pourcentage de cas, la cirrhose est la conséquence d'une intoxication ou de quelques maladies rares. C'est le cas par exemple de l'hémochromatose, une maladie génétique qui provoque une accumulation de fer dans le foie.

Notons également qu'il existe également une forme de maladie hépatique qui fait suite à un dysfonctionnement métabolique, la NASH (Non-Alcoholic SteatoHepatitis). Pour ceux que le sujet intéresse, rendez vous sur le site https://www.the-nash-education-program.com/fr/quest-ce-que-la-nash/.

Feu vert : la vaccination contre le virus de l'hépatite B permet d'éviter des cirrhoses et des cancers du foie. En Belgique, les nourrissons sont tous vaccinés contre ce virus (<u>en savoir plus sur l'hépatite B</u>).

Un mal longtemps silencieux

Une atteinte du foie (par l'alcool notamment) peut rester de longues années sans aucune manifestation.

Quand la cirrhose est installée, elle peut entraîner une fatigue, un état de malaise, un manque d'appétit. Certaines personnes ressentent des nausées ou perdent du poids. Un ictère (jaunisse) peut apparaître : la peau et les urines se colorent en jaune. De petites taches rouges peuvent également

apparaître sur la peau. À la palpation, le médecin peut sentir que le foie est augmenté de volume et que sa consistance est plus dure.

À un stade plus grave, des œdèmes apparaissent, notamment aux chevilles, qui commencent à gonfler, et l'abdomen se remplit de liquide (ascite).

Parmi les autres complications possibles, on note aussi :

- des hémorragies digestives (vomissements de sang ou présence de sang dans les selles, qui deviennent noires)
- une encéphalopathie (atteinte du cerveau) qui peut entraîner des troubles de l'humeur et une altération de la conscience, jusqu'au coma et à la mort.

Le diagnostic de cirrhose repose sur des analyses sanguines mais elles doivent souvent être confirmées par une biopsie (un prélèvement effectué dans le foie).

Feu vert : l'imagerie médicale (dont l'échographie) permet de mesurer les risques de complications, par exemple en découvrant la présence de gonflements des veines le long de l'oesophage (« varices oesophagiennes »), qui peuvent être à la source d'hémorragies.

Feu rouge : en cas de cirrhose, le risque de cancer du foie est accru.

Des traitements sous surveillance

La guérison de cette maladie n'est pas encore possible.

Sa prévention, en Europe, passe par trois mesures essentiellement :

• une consommation raisonnable et contrôlée d'alcool, en respectant les normes proposées par l'OMS (pas plus de 14 verres standards par semaine de boissons alcoolisées pour une femme et pas plus de 21 pour un homme ; plus de détails dans notre dossier « alcool«)

- •une vaccination généralisée des nourrissons contre l'hépatite B
- la prévention de la transmission de l'hépatite C à partir des personnes atteintes.

Les maladies rares comme l'hémochromatose doivent être prises en charge afin d'éviter les lésions du foie.

Au **stade précoce** (stéatose ou cirrhose débutante), le traitement des causes permet de stopper ou ralentir l'évolution : l'alcool doit être impérativement cessé, des médicaments sont prescrits pour contrer les virus de l'hépatite B ou C.

Une alimentation équilibrée permet d'éviter des carences en nutriments et vitamines.

Ces mesures sont susceptibles de faire reculer la maladie, améliorant ainsi le pronostic et la qualité de vie des malades.

Les complications doivent être prises en charge le plus rapidement possible : par exemple une prescription de diurétiques en présence d'ascite.

Un suivi et une surveillance régulière par le médecin généraliste et le spécialiste (l'hépato-gastro-entérologue) sont recommandés.

Lorsqu'en dépit des traitements, le foie est largement détruit, une insuffisance hépatique sévère s'installe. Une transplantation de foie peut alors être indiquée.

Feu rouge : certains médicaments (y compris à base de plantes) sont nocifs pour le foie.

Photo © Cliparea.com — fotolia.com

Mise à jour le 20/07/2021